

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Commune déléguée de VAUDRY

46. Effacement des réseaux « RUE JULES HALLAIS » - Etude préliminaire

Corentin GOETHALS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Monsieur le Maire Délégué présente au Conseil Communal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire à 48 036,86 € TTC.

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à 20 973,52 € selon la fiche financière jointe (déduction faite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE).

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 mars 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > DE CONFIRMER que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- ➤ DE SOLLICITER l'examen du dossier en vue de son inscription au programme départemental d'intégration des ouvrages dans l'environnement,
- ➤ DE SOUHAITER le début des travaux pour la période suivante : 2ème semestre 2024 et informe le SDEC ENERGIE des éléments justifiant cette planification.
- ➤ DE PRENDRE acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau,
- > DE S'ENGAGER à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi,
- ▶ DE DÉCIDER du paiement de sa participation en une fois, à la réception des travaux en section de fonctionnement,
- ▶ DE S'ENGAGER à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- > DE PRENDRE note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de

Accusé de réception - Ministère de Alntérieur

014-200060176-20240419-46bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024 Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Délibération n°2024/04/08/46 du 8 avril 2024 à 18h45







- DE S'ENGAGER à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 1 200,92 €,
- ▶ D'AUTORISER Monsieur le Maire Délégué à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.
- > DE PRENDRE bien note que le coût de ce projet est susceptible d'évoluer en fonction de l'étude définitive, de la nature du sous-sol ou suite à des modifications demandées lors de l'élaboration du projet définitif ou d'un changement dans les modalités d'aides.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	42	09
Vote Pour	42	09
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-46bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024









REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 13

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 09

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

	NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
	DESMOTTES Nicole	X			
	ALLEGRE Gilles	X			
	BALLÉ Marie-Noëlle	X			
	BAZIN Lucien	X			
	BEDEL Sandra		X		RENAULT Dimitri
	BINET Samuel	X			
	BLANC Meiggie		X		
	CHÉNEL Fernand	X			
	COIGNARD Cindy		X		
	CORDIER Marie-Ange		X		GOETHALS Corentin
	COUASNON Serge	X			
	COURTEILLE Jacques	X			
	DROULLON Joël	X			
	DUBOURGUAIS Roselyne	X			
	DUMONT Eric			X	
	DUVAUX Maryse	X			
	FAUDET Olivier	X			
	FOUBERT Françoise		X		
	GALLIER Pierre-Henri	X			
	GOETHALS Corentin	X			
	GOSSMANN Patrick	×			
	LABROUSSE Sabrina	X			
de récepti	o r - Ministère de l'Intérieur 20240479-46018-DE l'ançqise	X			
certifié ex	écutereDRÉAU Nathalie		X		LETELLIER Nadine
ion par le pré	ofet : 19/04/2024 2024		X		ROSSI Annie

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Délibération n°2024/04/08/46 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		X	MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	X		
LEMARCHAND Marie-Claire	X		
LETELLIER Nadine	X		
MADELAINE Catherine		X	
MAINCENT Lyliane	X		
MALLÉON Philippe		X	BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	X		
MARTIN Pascal	X		
MASSÉ Aurélie		X	PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		X	MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	X		
PICOT Régis	X		
PIGAULT Jane	X		
RENAULT Dimitri	X		
RENAULT Régine	X		
ROBBES Martine	X		
ROBLIN Sylvie	X		
ROSSI Annie	X		
TOULUCH Jean-Claude	X		
VELANY Guy	X		
VIGIER Maud		X	LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-46bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024



